

Commission Nationale Education, sept/oct 09 Note de synthèse

Sur l'école repose souvent le rêve ambitieux de la voir résoudre tous les maux de la société. Elle recueille tout autant l'adhésion des français qu'elle est source de débats récurrents : Les uns souhaiteraient qu'elle s'ouvre mieux au monde, les autres voudraient la protéger de ses turpitudes ; Certains cherchent à en garantir les missions fondamentales quand d'autres aimeraient la voir s'ouvrir et évoluer vers des disciplines et des dynamiques nouvelles. Mais dans tous les cas, l'importance de l'éducation et la réussite de tous en font un enjeu majeur de société

Bilan, méthode et cadre de travail. (Voir bilan UR 2009)

Dans l'ensemble un véritable consensus se dégage déjà des réflexions de la commission. Quant aux débats non tranchés (ou plus passionnés comme l'école sait en produire), le choix a été fait de s'y attarder sans s'y arrêter. C'est-à-dire qu'à la faveur de pistes de travail tenues avec rigueur, ont été apportées des réponses qui, entre objectifs, moyens et solutions permettent de « réunir » les enjeux. La méthode suivie fut de cibler des thématiques, produire de l'expertise par audits et études, recueillir les réalités, les vécus et les remontées des adhérents (Synthèse du Forum), dessiner les lignes de convergence et de partage, construire de premières mesures concrètes à 5, 10 ou 20 ans. Des réunions inter commissions vont aussi permettre de "déverrouiller" les chemins de pensée et dégager de nouveaux axes plus transversaux.

Les travaux de la Commission nationale éducation du MoDem souhaitent voir émerger :

- Un travail portant l'ambition d'une refondation de l'école pour le 21^{ème} siècle et les générations futures.
- Un travail "en politiques" visant l'adhésion des français (parents, enseignants,...) autant que l'adhésion interne

Les premières orientations de la Commission nationale éducation

C'est en portant un regard panoramique sur l'éducation et la place de l'école que nous souhaitons *refonder l'offre scolaire, éducative et culturelle*. Approche tant horizontale que verticale qui entend répondre à un projet de société humaniste, démocratique et social. Cette relecture implique aussi de moderniser le système éducatif et son fonctionnement.

1. Une ambition éducative partagée : de l'école à la société

Il s'agit de replacer l'école au cœur d'une *société* : disciplines et acteurs (enseignants, élèves, parents, partenaires associatifs,...) doivent permettre à l'offre scolaire de *rayonner*.

Faire de *l'école un espace d'épanouissement culturel et éducatif de référence au cœur des quartiers* implique d'ouvrir et développer *la culture scolaire* et de mobiliser la société par *un nouveau contrat social*.

Il s'agit aussi de faire en sorte que les enseignants se recentrent sur leur cœur de métier tout en développant des partenariats éducatifs nouveaux : des parents jouant leur rôle de co-éducateurs, des intervenants éducatifs (associations, média, institutions européennes, économie,...) tous capables de répondre aux besoins. Ce sera mobiliser une nouvelle « *société civile éducative* » autour de l'éducation et de l'école et, par la participation, améliorer la réussite scolaire des générations futures. Savoir lire, écrire et compter est un pré requis pour s'éveiller au monde qui sera réaffirmé. Pour autant ces apprentissages ne se réduisant pas à une seule mécanique, nous souhaitons les voir s'épanouir par une culture scolaire ambitieuse : Arts, histoire, littérature,..., mais aussi environnement, humanités,..., et encore technologies, droit, économie, média, Europe,..., sont autant d'occasions de réinvestir des savoirs fondamentaux en développant des compétences "de société".

Réaffirmer le rôle de l'école, du langage, de l'apprentissage de la pensée et de l'émancipation critique pour une société démocratique.

Quelques mesures phares :

- *Faire de l'école un espace culturel et éducatif majeur au cœur des quartiers : offre scolaire et extrascolaire; ouverture des écoles de 17h à 23h (Théâtre, animations artistiques, littéraires, cours du soir...)*
 - *Partenariat avec les média et le monde associatif afin de donner vie à la "société de la connaissance"*
 - *Un enseignant responsable des relations avec les acteurs de la culture et de l'action sociale du quartier.*
 - *Ateliers multidisciplinaires avec redéploiement d'enseignants et de stagiaires en formation dans les écoles*
 - *Réflexion avec les partenaires sur les rythmes scolaires et extra scolaires : un 2^{ème} temps gratuit et obligatoire ?*
 - *Les conseils représentatifs deviennent "Conseil de la société civile éducative" (représentation élargie)*
 - *Créer avec les associations des espaces d'aide à la parentalité ("Salle des parents")*
 - *Instaurer avec la famille un contrat annuel dit "projet commun éducatif de l'enfant" (famille/école)*
 - *Professionnalisation et revalorisation des centres de loisirs et d'animation*
 - *Créer un réseau dense d'université populaire*
 - *Garantir l'efficacité et l'équité du système éducatif : affecter les budgets selon le nombre d'élèves habitant dans le quartier plutôt que selon le nombre d'élèves inscrits dans l'établissement (suppléer à la disparition de la carte scolaire) - Garantir la mixité sociale des quartiers (condition de la mixité sociale de l'école) par une relance de la politique de la ville.*
 - *Favoriser une politique de soutien aux projets des établissements et d'accompagnement de l'innovation pédagogique et culturelle*
- ...

2. Un parcours scolaire réussi pour tous et pour chacun : de l'école préélémentaire au lycée

Remettre l'enfant et l'élève au centre du projet scolaire est un axe majeur. Permettre aux élèves de s'émanciper par la connaissance et la culture est un engagement de principe tout autant qu'un *projet de société*.

Le chemin s'ouvre dès les premières années du cursus scolaire. Nous souhaitons valoriser le rôle et le statut de *l'école des premiers apprentissages*.

Dans le primaire et le secondaire, améliorer l'aide personnalisée aux élèves et mieux dessiner le parcours de chacun, implique une « *différenciation positive au plus près de l'élève, au cœur de l'établissement* ». Pour ce faire il faudra dégager des heures et du temps d'éducateurs et d'enseignants à leur intention (Présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'école, relance des RASED,...)

Engager une réforme majeure du collège en passant du collège unique au collège pour chacun. Il s'agit d'en finir avec une massification mal maîtrisée : diversifier et adapter les réponses pédagogiques par des modules de réappropriation, de consolidation,... ; accompagner chaque élève dans la construction de son projet, mettre en place une *éducation à l'orientation* pour tous les élèves et introduire dans le tronc commun du secondaire un module sur la découverte des métiers ; amener chaque élève à un diplôme ou une formation qualifiante.

Les conclusions sur le lycée sont en cours : culture du projet, tronc commun resserré, modules, passerelles entre filières (générale, technologique et professionnelle), lien avec l'enseignement supérieur, ouverture au monde et aux métiers, aide à l'orientation ..., sont les pistes de travail en cours.

Quelques mesures phares :

- *Prévoir une classe passerelle adaptée à la petite enfance avant l'entrée en petite section.*
- *Entériner l'obligation scolaire dès l'école préélémentaire*
- *Développer les prises en charge individuelles et en petits groupes*
- *Relancer la politique de l'enseignement spécialisé et des réseaux d'aide et de soutien (RASED)*
- *Former des assistants d'éducation*
- *Placer les enseignants stagiaires pour une année de formation pratique dans un établissement (plus d'éducateurs que de classes)*
- *Au collège, découper l'année scolaire Tronc commun/Modules de façon à individualiser davantage l'enseignement. Mise en place de modules de consolidation, de réappropriation,...*
- *Mieux assurer la continuité primaire/secondaire par l'instauration d'un cycle 4 "de transition" pour CM2 - 6^{ème}*
- *Déplacer du département à l'intercommunalité la responsabilité territoriale des collèges (proximité)*
- *Mise en place d'une éducation à l'orientation pour tous les élèves*
- *Introduire dans le tronc commun du secondaire un module sur la découverte des métiers*
- *Offrir la possibilité aux élèves de réaliser un premier bilan de compétences et de goûts personnels dès le collège*
- *Améliorer la formation des professeurs aux autres mondes professionnels*
- *Au lycée, développer la culture du projet, resserrer le tronc commun, modules optionnels, passerelles entre filières, ouverture au monde et à l'enseignement supérieur, tutorats entre étudiants, revalorisation de la filière professionnelle...*
- *Concevoir le bac comme un outil d'évaluation autant que d'émancipation*
- *Développer les parcours en alternance*
- ...

3. Un fonctionnement modernisé du système éducatif

Moderniser le rapport à l'administration et dépasser l'archaïsme des relations sociales, les lourdeurs administratives, la gestion insatisfaisante des ressources humaines, les rigidités pyramidales qui pèsent sur le bon fonctionnement des établissements, libérer les initiatives, sont autant de défis d'excellence du service public de l'éducation qui recueillent le consensus.

Une formation initiale connectée au réel : Tous les enseignants soulignent l'importance qu'ont prise, dans leur formation personnelle, les premières expériences de classe ou leur insertion active dans une équipe. Formation fondamentale et formation appliquée doivent contribuer à rapprocher le futur enseignant des besoins du terrain, de la réalité du métier et répondre tout autant aux attentes de celui-ci.

Coté financement du service public de l'éducation, la volonté affichée de construire un projet à coût constant oblige à « fouiller » les redéploiements budgétaires : Rediriger vers l'école publique des moyens trop dispersés (conventions partenariales disparates, réductions d'impôt accordées au soutien scolaire privé,...) On pourrait réfléchir aussi à une réorganisation de la géographie administrative de l'éducation nationale.

Quelques mesures phares :

- *Libérer les processus d'innovation dans le primaire et le secondaire*
- *Revaloriser la profession enseignante et moderniser les rapports sociaux*
- *Instaurer "l'établissement de primaire" et l'autonomie budgétaire en clarifiant le statut du directeur*
- *Instituer des responsabilités, des occasions d'investissement personnel et en équipe, ouvrant droit à des bonifications indiciaires (tutorats, recherches, engagements péri-éducatifs,...)*
- *Développer la décentralisation et l'autonomie en départementalisant les conventions partenariales*
- *Faire contribuer les entreprises de soutien scolaire au financement du service*

public

- *Redessiner la géographie administrative pour alléger le processus de décision et de suivi.*

...

*Les travaux de la **Commission nationale éducation** en vue de la conférence programmatique se poursuivent actuellement. Nous travaillons, par ailleurs, à développer encore de nouvelles pistes, à répondre sur des points encore non traités...*

Sylvain CANET,
Responsable de la Commission nationale éducation
sylvaincanet@hotmail.fr
06 81 32 04 01

Bureau de la commission : Christiane BRACCIALI,
François CAILLOT, Jean-Christophe GARDE ,
Thierry MENGE, Agnès MIGAUD , Laurent
VINCENT
Veille Forum : Annie MAAS ; Veille étranger :
Fabrice DESCAMPS



DOCUMENT DE TRAVAIL

PREPARATOIRE AU CONGRES D'ARRAS

Version n°3 - 24/11/09

Préambule de François Bayrou

Introduction

Chapitre 1 Valeurs de société

- 1-1 Démocratie
- 1-2 République
- 1-3 Justice
- 1-4 Europe
- 1-5 Valeurs morales et sociétales
- 1-6 Humanisme
- 1-7 Développement durable et écologique
- 1-8 Laïcité
- 1-9 Subsidiarité, partage du pouvoir
- 1-10 Liberté d'entreprendre
- 1-11 Situation faite aux plus faibles

Chapitre 2 Développement économique, écologique et social durable

- 2-1 Economie mondiale
- 2-2 Finances publiques
- 2-3 Industrie
- 2-4 Politique économique
- 2-5 Protection sociale et démocratie sociale
- 2-6 Economie solidaire et responsable
- 2-7 Consommation économe et équitable
- 2-8 Emploi et conditions de travail
- 2-9 Agriculture
- 2-10 Coopération
- 2-11 Energie et climat
- 2-12 Information économique et sociale

Chapitre 3 Gouvernance

- 3-1 Démocratie
- 3-2 Justice
- 3-3 Médias
- 3-4 Sécurité
- 3-5 Réforme de l'Etat et des collectivités locales

Chapitre 4 Education, culture et formation

4-1 Ecole, collège et lycée

- 4-2 Enseignement supérieur
- 4-3 Recherche et innovation
- 4-4 Formation
- 4-5 Culture
- 4-5bis Nouvelles formes de communication
- 4-6 Jeunesse et sport

Chapitre 5 Territoires

- 5-1 Services publics
- 5-2 Aménagement du territoire
- 5-3 Transports

5-4 Outre-mer

Chapitre 6 Europe et international

- 6-1 Europe
- 6-2 Relations extérieures
- 6-3 Régulation du monde
- 6-4 Défense

Chapitre 7 Vivre ensemble

- 7-1 Famille et solidarités familiales
- 7-2 Logement, urbanisme et habitat
- 7-3 Handicap
- 7-4 Santé
- 7-5 Vieillesse, dépendance
- 7-6 Retraites
- 7-7 Démographie
- 7-8 Migrations
- 7-9 Intégration
- 7-10 Egalité femmes-hommes
- 7-11 Lutte contre les discriminations
- 7-12 Ethique, questions de société
- 7-13 Vie associative et bénévolat

CHAPITRE 4 EDUCATION, CULTURE ET FORMATION

4-1 Ecole, collège et lycée

L'éducation est une préoccupation politique majeure, car elle est intimement liée à notre projet de société. Mais l'école va mal. De l'ordre de 100 à 150 000 jeunes sortent du système éducatif sans qualification. A l'entrée en sixième, 20% des élèves au moins ne maîtriseraient pas bien les acquis de l'école primaire pour envisager une poursuite d'études sereine au collège. L'objectif majeur est de réconcilier les jeunes avec l'Ecole, redonner le plaisir de la découverte et le goût d'apprendre, valoriser le jeune en développant la conscience de citoyen acteur du Monde !

Il y a plus de vingt ans déjà, un constat alarmant avait été dressé - fondé sur un échantillon représentatif de conscrits - sur l'ampleur de l'illettrisme : 10% des individus ne savent pas du tout lire. 30 à 40% sont perdus devant un texte. Sans parler du sentiment profond de déréliction morale, intellectuelle, cognitive. Le ministre d'alors avait estimé que ce constat était... exagéré. Il fut pourtant par la suite confirmé. Cette perte de connaissance traduisait un phénomène de « déséducation », en tout cas de désapprentissage, certains élèves ayant parfois su lire à la fin du primaire et ayant « oublié » par la suite.

Les comparaisons internationales, même si on peut les critiquer, nous envoient des signaux inquiétants : elles montrent un système éducatif adapté pour seulement 50% des jeunes et inefficace pour l'autre moitié.

Parallèlement à cette situation, rarement les enseignants n'ont été aussi désabusés et ne se sont sentis autant abandonnés et incompris par la société et le pouvoir politique.

Faire de l'école une priorité nationale

La qualité d'une politique éducative ne peut pas se juger à l'aune des seuls moyens qui lui sont consacrés. Dans une période de déficit public abyssal, il est normal que la question des moyens se pose avec acuité. Encore faut-il qu'elle donne lieu à une réflexion politique globale sur l'utilisation de ces moyens, ce qui n'est pas le cas. Les coupes sombres pratiquées chaque année dans le budget de l'Éducation nationale déstabilisent un peu plus encore une institution qui n'a pas besoin de cela.

Une politique éducative doit s'appuyer sur un long débat national, un dialogue entre le ministre et les diverses organisations concernées par l'école, au premier rang desquelles figurent les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves. L'attention à l'ensemble de la société civile éducative (associations éducatives, culturelles, sportives,...) devrait aussi être développée.

Pour le Mouvement Démocrate, l'éducation justifie la garantie pendant cinq ans des moyens nécessaires à son fonctionnement. En contrepartie, l'Éducation nationale doit s'engager sur des objectifs précis à atteindre, ce qui peut signifier de revoir ses priorités budgétaires en augmentant les moyens dans les secteurs qui en ont le plus besoins (classes allégées, création de classes "à profil" pour les élèves en difficultés)

Assurer une réelle égalité des chances

La massification qu'a connu le système éducatif dans les années 70 et 80 impliquait d'adapter la façon d'enseigner et donc de modifier le système éducatif. Pourtant, ce ne fut guère le cas ! La principale difficulté à laquelle les professeurs se trouvent confrontés demeure la gestion de l'hétérogénéité des élèves mis dans des filières supposées indifférenciées mais qui ne le sont qu'en apparence.

Aptitudes physiques et intellectuelles, rapidité d'acquisition et de compréhension, sens de l'effort représentent autant de différences entre des enfants au sein d'une course que l'on voudrait à armes égales. Nier les différences d'aptitudes, c'est nier les potentialités ! Dans une société où l'égalité des chances s'interprète aujourd'hui comme l'égalité de réussite sociale et professionnelle par l'École, les déceptions et les frustrations sont d'autant plus grandes. Nous continuons à laisser passer en classe supérieure des enfants que l'on sait incapables de suivre ou d'autres que cela n'intéresse pas, les condamnant à l'échec. Il faut créer des conditions sociales et économiques pour que les élèves à l'école ne pâtissent pas d'inégalités d'apprentissage liées à leur milieu (habitat, santé, conditions socio-économiques en général). Pour ce faire, il faudra dégager des heures et du temps d'enseignants et d'éducateurs à leur intention (présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'écoles, relance des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés – RASED).

L'égalité des chances doit être considérée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un droit et non une idéologie qui prônerait une égalité aveugle et une uniformité déviant vers un culte de l'égalitarisme forcené. Essayer d'atteindre l'égalité des chances, c'est d'abord se doter d'une école exigeante envers tous. À l'heure de la compétition mondiale, il importe de garantir des formations de qualité (générales comme professionnelles). Sans perdre de vue l'objectif de promouvoir chaque

personne au plus haut niveau de son potentiel – ce qui suppose d’avoir fourni à chacun les conditions nécessaires à son expression – il serait criminel de laisser s’engager quelqu’un sur une voie alors qu’on estime bien minces ses chances de réussite. L’orientation dans un choix élargi de cursus prenant en compte les diversités d’aptitude est donc un enjeu majeur et ne doit pas être univoque, c’est-à-dire que des passerelles permettant des allers-retours doivent exister entre les différentes voies de formation, parce qu’il est possible d’emprunter des chemins différents pour, finalement, parvenir au même point.

Avoir voulu supprimer la carte scolaire était une erreur. Cela a accentué les difficultés de certains établissements et leurré des familles qui ont cru qu’elles pourraient librement choisir un établissement. Nous voulons repenser la carte scolaire à la lumière de l’égalité des chances : là où plusieurs établissements sont identiquement accessibles, il faut les constituer en réseaux, sous l’autorité d’un coordinateur, et ouvrir la possibilité d’accéder à tous les établissements du réseau pour les élèves et aussi, peut-être, pour les enseignants. En outre, la création d’établissements de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés devrait être encouragée. Enfin, il faut remédier à la diminution dommageable du nombre des adultes dans les établissements scolaires, conséquence des suppressions de postes répétées.

Si notre système éducatif a réussi la massification, il a échoué en matière de démocratisation. Un enfant d’ouvrier a dix-sept fois moins de chances de rejoindre une Grande école qu’un enfant de cadre. Améliorer le suivi des élèves au collège et au lycée, promouvoir une véritable éducation à l’orientation, assurer l’accompagnement des élèves en difficulté et la personnalisation des apprentissages. Certaines pistes originales pour mobiliser des compétences autour des enseignants pourraient être explorées, comme l’organisation d’études dirigées dans le cadre d’un service civique universel fait par des jeunes.

La priorité des priorités doit être l’école primaire.

C’est à la maternelle et à l’élémentaire que les éléments qui fondent le parcours scolaire doivent être acquis. Si le primaire ne remplit pas ses fonctions de base, ce sera au niveau secondaire d’y remédier alors qu’il est moins bien armé pour le faire. De même, on demande souvent à l’université de pallier les carences du secondaire. Cette transmission des difficultés d’une école à l’autre provoque une désorganisation massive.

Faute d’une prise en charge adaptée, les débats sont faussés, pris en tenaille entre l’impératif d’excellence d’un côté, l’impératif de promouvoir les plus défavorisés de l’autre. Or, l’un n’exclut pas l’autre ! On doit s’occuper des deux ! Et tout l’enjeu de l’éducation est bien celui-là : renforcer l’excellence à tous les niveaux ; faire que les très bons deviennent excellents - c’est une nécessité humaine et un impératif dans la compétition internationale des savoirs. En même temps, personne ne peut, ni humainement, ni socialement, ni économiquement, accepter que des jeunes soient laissés sur le carreau.

Plutôt que de rajouter sans cesse remèdes sur remèdes, il faut refonder le système et dessiner une nouvelle chaîne de responsabilité pour redonner confiance en l’école et rendre de la lisibilité à son action.

Savoir lire, écrire et compter est un impératif pour s’éveiller au monde au langage, à la pensée ; cette impérieuse nécessité doit être réaffirmée. L’objectif est de donner les bagages nécessaires à tous. Pour autant ces apprentissages ne sont pas exclusifs d’une culture scolaire ambitieuse, créative, ancrée dans les arts, les découvertes et l’épanouissement de l’élève.

Il faut évoluer vers une pédagogie partagée, en créant des structures locales efficaces et spécialisées chargées d’établir et de mettre en œuvre la politique scolaire (par exemple des groupements d’écoles primaires GEP d’une agglomération autour de projets éducatifs communs).

Le défi se joue dans la réorganisation de l'éducation, non tant pour bouleverser les objectifs mais pour les atteindre.

Un des sujets de réflexion porte sur le rythme scolaire : en France l'année scolaire n'est que de 144 jours par an (4 jours pendant 36 semaines) alors qu'elle est en Europe, en moyenne, de 185 jours. La journée des écoliers français est la plus longue du monde, mais nos écoles sont fermées la moitié de l'année. L'objectif que nous devons nous fixer est de parvenir en quelques années à rejoindre la moyenne européenne. La journée de travail scolaire doit être allégée pour l'enfant, et pour les professeurs afin qu'ils puissent enseigner, à un meilleur rythme.

C'est au collège que la maîtrise des connaissances doit pleinement et efficacement s'installer. L'approfondissement et la spécialisation nécessite plusieurs professeurs et non plus un seul. Il doit préparer à la poursuite des études, qu'elles soient professionnelles, technologiques ou générales. Rompre avec une logique de flux, en tenant davantage compte des atouts et des faiblesses de chacun, serait un pas vers plus d'équité devant l'acquisition du savoir. Passer du « collège unique » au « collège pour chacun » est un objectif fort.

Afin de mieux répondre à la diversité des enfants et des intelligences et pour mieux individualiser l'enseignement, nous pourrions, autour d'un tronc commun, organiser des modules de découvertes pour les uns, de consolidation, de réappropriation, de remédiation pour les autres..

Accompagner chaque élève dans la construction de son projet mais aussi l'aider à s'ouvrir et se définir en mettant en place une *éducation à l'orientation* pour tous ainsi qu'un module sur la découverte des métiers dès le début du secondaire.

Au collège aussi l'échec scolaire devra être traqué en différenciant les réponses. Proposer et accompagner de nouvelles méthodes entre dans cette logique de l'efficacité. Pour aider ces élèves *qui subissent plutôt qu'ils ne profitent*, l'expérience du "collège hors les murs", par exemple, pratiquée à des carrefours clairement balisés, en s'appuyant sur un "enseignement actif", sur les vraies aptitudes de l'adolescent, par le geste, par l'art, par la mécanique, par le sport, par le théâtre, peut permettre à certains jeunes de retrouver le chemin de la scolarisation classique.

Ajoutons que le collège est certainement le lieu dans lequel la présence et l'encadrement par des adultes sont des enjeux cruciaux, précisément parce que le collège est souvent ressenti comme le « lieu de tous les dangers », l'étape où « tout peut basculer ». Il n'est donc pas question d'appliquer une logique comptable en taillant dans les effectifs des collèges, quand au contraire il faut renforcer la présence des adultes.

Le lycée est l'espace où se construit une architecture de connaissances et de capacités, où se développe une autonomie de jugement qui s'épanouira ensuite dans l'enseignement supérieur ou dans la vie professionnelle. Au lycée, se poursuivent l'orientation et la responsabilisation des élèves.

Il doit aussi préparer aux enseignements supérieurs, universités, recherche, écoles, ainsi que BTS ou IUT dont il faut augmenter le nombre de places pour que davantage de jeunes en bénéficient, en particulier ceux de l'enseignement professionnel et technologique.

Dans ses voies générales, techniques, agricoles, professionnelles cette formation doit être consistante et reconnue..

La classe de seconde doit se maintenir à un niveau exigeant en veillant à consolider les acquis du socle commun du collège mais en préparant de manière satisfaisante au cycle terminal.

Nous proposons un lycée général offrant une excellence commune, un tronc commun solide pour toutes les séries (S,ES,L). L'exploration de champs nouveaux dès la seconde, un meilleur découpage du temps scolaire, des approfondissements modulaires souples et variés faisant du lycée français une référence.

Revaloriser des filières telles que L ou les filières technologiques implique une articulation, inexistante actuellement, entre le lycée et l'enseignement supérieur. Favoriser une meilleure implication des universités et des écoles avec le secondaire est un des enjeux.

Parce que notre système éducatif privilégie l'enseignement général et technologique, l'orientation vers la voie professionnelle, sous statut scolaire et sous contrat d'apprentissage, est trop souvent une orientation par l'échec, subie par l'élève et sa famille. Pourtant, l'enseignement professionnel a souvent à son actif des pédagogies et des modes d'organisation originaux et réussit là où les autres niveaux d'enseignement, en amont, ont échoué. Cet enseignement qui scolarise plus de 43% d'une classe d'âge doit être soutenu et valorisé. Lui donner tous les moyens de conduire à des diplômes qui offrent de réelles perspectives d'emploi et de progression professionnelle est une nécessité.

Il s'agit par ailleurs d'assurer un nombre de place suffisant en bac professionnel pour qu'aucune orientation ne soit faite par défaut.

Dans la continuité des objectifs du collège, nous voulons voir le lycée être le lieu d'une orientation choisie plutôt qu'une orientation trop souvent subie ou mal choisie : découverte des univers professionnels, meilleure connaissance de soi, accompagnement par un adulte référent, ouverture sur le supérieur, sont autant de pistes à poursuivre.

Accueil des élèves à besoins spécifiques

Une meilleure accessibilité des jeunes handicapés à l'école « ordinaire » nous paraît un élément clé. L'école républicaine est alors le lieu où s'apprend « la différence », les expériences étrangères confirmant qu'il s'agit souvent d'une opportunité positive pour les autres élèves et la mobilisation d'une équipe éducative.

Pour cela, l'accompagnement de l'élève, du professeur et de la communauté éducative doivent être au cœur de nos préoccupations.

Dans cette optique, nous proposons, entre autres, de solliciter l'appui de la société civile éducative (associations, institutions) ; de sensibiliser tous les enseignants en formation initiale et continue ; de mobiliser les élèves en favorisant l'entraide (tutorat) et la découverte des différences ; de donner aux auxiliaires de vie scolaire (AVS) un statut et une formation professionnelle.

Rendre confiance aux enseignants

Pourquoi le métier et le statut social des professeurs est-il à ce point déconsidéré ? Pourquoi demande-t-on à l'École de remplir des missions qu'elle ne peut pas ou mal remplir seule ? Pourquoi la surcharge-t-on de tâches qui ne lui appartiennent pas en propre et qui nuisent à ses fonctions essentielles ? La situation des enseignants s'est rapidement dégradée. En quelques années, on est passé de 15% seulement des enseignants qui souhaitaient changer de métier, à 65% aujourd'hui. Et un concours – le CAPES de Lettres, pour ne prendre qu'un exemple – qui attirait, il y a 10 ans, 12 000 candidats, en compte moins du tiers aujourd'hui.

Ajoutons que le métier d'enseignant, régi encore par des statuts datant des années 1950, a profondément changé : certaines tâches se sont alourdies, d'autres sont apparues. Le métier et la responsabilité d'enseignant devront donc être redéfinis. Qu'attend-on des enseignants aujourd'hui ? Comment les recruter ? Quelle formation initiale et continue ? Quelle politique de gestion des ressources humaines ? Ces questions font un tout ! Le gouvernement a abordé le métier d'enseignant sous le seul angle du recrutement et de la formation initiale. C'est la question de l'ensemble de la ressource éducative et de son utilisation qui doit être posée tout autant que la modernisation des relations sociales et humaines, de la chaîne de décisions du système éducatif. Il convient de permettre à chacun d'entretenir ses compétences. Il n'y a aucune raison que le

métier d'enseignant soit le dernier qui ne dispose pas à grande échelle d'un système de formation continue.

École et société

L'École et la société sont en interaction. Mais, il existe aujourd'hui une fracture entre la société et son École. Cette fracture n'apparaît pas de la même façon et avec la même force partout : l'inégalité des territoires existe. De plus en plus, la culture scolaire rencontre de plein fouet la « culture » du paraître et de la communication qui charrie des flots d'informations sans cohérence. Pourquoi une telle contradiction entre les principes et les valeurs de l'École, et ceux de la société ? D'un côté, la communication effrénée, le règne de l'immédiateté, l'inattention ; de l'autre, l'effort, la durée, la concentration, etc. Cette dichotomie profonde complique encore davantage le travail de l'École auprès des jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous voulons refaire de l'école un espace d'épanouissement culturel et éducatif de référence au cœur des quartiers. Cela passe par le développement d'activités extrascolaires au sein des écoles de 17h à 23h : théâtre, animations artistiques, littéraires, cours du soir...

L'initiative prise, dans l'académie de Créteil, de payer des classes d'élèves pour les inciter à venir en cours est inacceptable. Elle constitue un renversement profond du sens et des valeurs que l'École est supposée transmettre qui a été opéré au travers de cette initiative.

Assurément l'École du XXI^e siècle reste à inventer, parce que la société a changé et les technologies aussi. Une des clés réside dans l'innovation, l'organisation innovante des études. Mais cela ne saurait se faire au détriment de principes fondateurs de nos sociétés humanistes.

Après la formation initiale vient la formation continue tout au long de la vie. A une culture bien trop centrée sur le diplôme initial, devrait succéder celle des compétences acquises. Un rapprochement entre l'Éducation nationale et le milieu professionnel (et donc l'entreprise) devrait être envisagé afin d'harmoniser et d'élaborer des stratégies de formation et des référentiels communs.

De même, une réflexion sur les questions d'éducation au niveau européen devrait s'affirmer plus nettement car, si chaque système éducatif européen possède sa spécificité, tous ont connu ou connaissent finalement des évolutions convergentes.

Amener chacun à un diplôme et formation qualifiante est un enjeu majeur de notre système éducatif.